

---

## Chambre des Députés. Proposition de loi tendant à la création, à l'Université de Paris, d'un enseignement de géologie appliquée.

**Numéro d'inventaire** : 1979.32202

**Auteur(s)** : Louis Marin

**Type de document** : texte ou document administratif

**Éditeur** : Chambre des Députés

**Imprimeur** : Martinet, imprimeur de la Chambre des Députés

**Date de création** : 1920

**Description** : Feuillet sans attache.

**Mesures** : hauteur : 260 mm ; largeur : 208 mm

**Notes** : Annexe au procès-verbal de la séance du 13 janvier 1920.

**Mots-clés** : Textes normatifs relatifs à l'enseignement en France (législation, débats, BO)  
Génie civil, secteur de l'énergie

**Filière** : Université

**Niveau** : Supérieur

**Autres descriptions** : Langue : Français

Nombre de pages : 55

N° 192

## CHAMBRE DES DÉPUTÉS

DOUZIÈME LÉGISLATURE

2<sup>e</sup> SESSION EXTRAORDINAIRE DE 1920

Annexe au procès-verbal de la séance du 13 janvier 1920.

## PROPOSITION DE LOI

tendant à la création, à l'Université de Paris, d'un enseignement  
de géologie appliquée,

(Renvoyée à la Commission des finances)

PRÉSENTÉE

PAR M. LOUIS MARIN,

Député.

## EXPOSÉ DES MOTIFS

Messieurs,

Depuis de longues années, la Commission du budget a réclamé, de ceux qui président aux destinées de l'Instruction publique, un *plan général* de réorganisation de ce Département et, en particulier, de *l'enseignement supérieur*.

Suivant un tel plan mûrement établi, les transformations utiles auraient été ensuite, sans perdre de temps, mais *par étapes*, réalisées au fur et à mesure des *possibilités*.

Ce n'est pas aller à l'encontre de cette demande, si clairement fondée, que de proposer, dès aujourd'hui, — comme nous l'avons fait instamment déjà sous la précédente législature, — *une* de ces créations qui, d'une part, trouveront *certainement*, l'heure enfin venue, leur place *dans tout plan* général de réformes compréhensif des conditions